



Télécharger :

 [convention_afb_parcsregionaux.pdf](#) ^[5]

 [cp_partenariat_afbiodiversite_-_reseaux.pdf](#) ^[6]

Thème ressource:

[Biodiversité](#) ^[7]

Dans le cadre de sa mission d'appui aux réseaux et gestionnaires d'aires protégées, l'Agence française pour la biodiversité (AFB) développe des relations bilatérales avec ses partenaires, en particulier avec trois acteurs très impliqués dans les territoires pour la biodiversité : les Conservatoires d'espaces naturels, les Parcs naturels régionaux, et les Réserves naturelles.

Ces trois réseaux représentent près de trois mille cinq cent personnels agissant sur le terrain, dans toute la France et couvrant tous les types de milieux naturels. Ils sont représentatifs de la palette très diversifiée des partenariats en faveur de la biodiversité et la géo diversité, au contact direct des collectivités locales, des filières socio-économiques et des citoyens.

La complémentarité de leurs missions et les synergies développées depuis des années bénéficient de manière concrète à la reconquête de la biodiversité. La pratique et les expériences très nombreuses dans la gestion de la biodiversité conduisent l'AFB et les trois structures têtes de réseaux* à tracer des axes de coopération ambitieux, dans des conventions cadres de partenariat.

Ces partenariats impliquent les équipes AFB centrales et territoriales ainsi que les équipes de chaque tête de réseau, en relais des professionnels de terrain œuvrant dans les Conservatoires d'espaces naturels, les Parcs naturels régionaux et les Réserves naturelles.

Ces conventions de coopération (textes joints), signées le 12 mars 2018, ont pour double objectif de favoriser le dialogue et le partenariat national entre les signataires, et de susciter des coopérations opérationnelles ciblées, thématiques ou géographiques.

Elles cibleront tout particulièrement l'expertise et la connaissance incluant le lien à la recherche, la formation, le développement d'une politique de centres de ressources, les questions de police de l'environnement, la communication sur les espaces protégés, en métropole, dans les territoires ultra-marins et à l'international.

Contacts presse :

Agence française pour la biodiversité : Céline Piquier, direction de la communication, tel 01 45 14 88 63 et 06 48 15 33 29, celine.piquier@afbiodiversite.fr ^[1]

*Fédération des Conservatoires d'espaces naturels:
Sandrine Poirier, tel 02 38 24 55 08,

sandrine.poirier@reseau-cen.org [2]

*Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France:

Pierre-Paul Castelli, tel 06 83 84 01 77, ppcastelli@parcs-naturels-regionaux.fr [3]

*Réserves Naturelles de Franc: Stéphanie Jeannot, tel 03 80 48 91 07, stephanie.jeannot-rnf@espaces-naturels.fr [4]

Type de document Communiqué de presse

:

Année du document 2018

:

Date de mise en ligne Mardi 13 mar 2018

:

Dernière mise à jour 13/03/2018

:

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/objectif-biodiversite-trois-grands-reseaux-de-gestionnaires-daires>

Liens

[1] <mailto:celine.piquier@afbiodiversite.fr>

[2] <mailto:sandrine.poirier@reseau-cen.org>

[3] <mailto:ppcastelli@parcs-naturels-regionaux.fr>

[4] <mailto:stephanie.jeannot-rnf@espaces-naturels.fr>

[5] https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/convention_afb_parcsregionaux.pdf

[6] https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/cp_partenariat_afbiovdiversite_-_reseaux.pdf

[7] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/biodiversite>